

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1993/91
10 février 1993

FRANCAIS
Original : ARABE/FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-neuvième session
Point 4 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES
TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Note verbale datée du 4 février 1993, adressée au Sous-Secrétaire
général aux droits de l'homme par la mission permanente
de la Ligue des Etats arabes auprès de
l'Office des Nations Unies à Genève

La mission permanente de la Ligue des Etats arabes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève présente ses compliments au Centre pour les droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire parvenir le rapport mensuel sur les pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens et arabes occupés durant le mois de décembre 1992. La mission permanente de la Ligue des Etats arabes tient à exprimer sa vive inquiétude quant à l'aggravation de la situation des civils arabes dans les territoires occupés par Israël comme détaillé dans le rapport ci-joint. Elle prie le Centre pour les droits de l'homme de considérer ce rapport comme document officiel et de le distribuer aux membres de la Commission des droits de l'homme à sa quarante-neuvième session.

MISSION PERMANENTE DU ROYAUME HACHEMITE DE JORDANIE
A GENEVE

Réf. : S/1/2/44

Le 21 janvier 1993

La mission permanente du Royaume hachémite de Jordanie à Genève présente ses compliments au Centre pour les droits de l'homme/Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, et a l'honneur de joindre à la présente note le rapport mensuel sur l'implantation de colonies de peuplement israéliennes, la confiscation de terres arabes, les actes d'agression contre des citoyens arabes et les atteintes à leurs biens pendant le mois de décembre 1992.

La mission permanente du Royaume hachémite de Jordanie à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Centre pour les droits de l'homme les assurances de sa très haute considération.

Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, Genève.

RAPPORT MENSUEL SUR L'IMPLANTATION DE COLONIES DE PEUPLEMENT
ISRAËLIENNES, LES ACTES D'AGRESSION CONTRE DES CITOYENS
ARABES ET LES ATTEINTES A LEURS BIENS
PENDANT LE MOIS DE DECEMBRE 1992

Pendant le mois de décembre 1992, un véritable climat de guerre s'est abattu sur les territoires palestiniens occupés, qui se sont transformés en une baraque militaire contenant des milliers de soldats israéliens qui ont déclenché une guerre contre la population désarmée des villes. Au cours de ce mois, on a commémoré plusieurs événements, dont le début de l'intifada palestinienne, qui est entrée dans sa sixième année, la création du mouvement de résistance islamique "Hamas" et le début de la révolution palestinienne, célébrée le soir du 1er janvier de chaque année.

Le jour anniversaire du début de l'intifada, la colère de la population palestinienne a embrasé les territoires occupés, et la plupart des villes et des camps palestiniens situés dans ces territoires ont été la scène de manifestations populaires qui ne sont pas sans rappeler les premiers jours de l'intifada. Malgré le blocus total et le couvre-feu auxquels a été soumise la bande de Gaza occupée, l'intifada populaire s'est intensifiée dans la bande en général, et dans les camps de Jabaliya et de Khan Younis en particulier, ce qui a fait dire à de nombreux observateurs et commentateurs palestiniens et israéliens que la sixième année de l'intifada allait marquer un tournant décisif, comme le laissaient augurer les premiers jours de l'année. Dans une conférence qu'il a donnée à Jérusalem, le Ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Peres, a reconnu que ce qu'il appelait la "violence" se perpétuerait dans les territoires occupés tant qu'on n'aura pas trouvé de solution politique, et que l'intifada palestinienne était le produit d'un conflit qui dure depuis des dizaines d'années. (Al-Quds, 13 décembre 1992)

D'un autre côté, les mesures militaires répressives et sévères prises par le Premier Ministre israélien et Ministre de la défense, Yitzhak Rabin, pour faire face à l'intensification de la lutte menée par les Palestiniens dans les territoires occupés, reflètent l'ampleur de la confusion qui règne actuellement au sein du gouvernement travailliste, au passé militariste, et l'impuissance de son chef, l'homme à la poigne de fer, à préserver l'image pacifiste, et trompeuse, qu'il veut donner de son gouvernement devant la communauté internationale et l'opinion publique mondiale. La décision du gouvernement d'expulser 413 Palestiniens de leurs terres a été la mesure la plus dure, et a été condamnée en conséquence par l'ONU, les Etats-Unis d'Amérique, la Communauté européenne et tous les pays du monde.

Le 17 décembre 1992, les autorités israéliennes d'occupation ont annoncé qu'elles avaient décidé d'expulser ces Palestiniens, sous prétexte qu'ils appartenaient au mouvement Hamas. En quelques heures, les personnes visées, qui se trouvaient à leurs domiciles, sur leurs lieux de travail, dans les prisons ou dans les camps israéliens, ont été rassemblées, des soldats leur ont bandé les yeux et leur ont mis des menottes en plastique aux poignets, puis elles ont été acheminées dans des camions vers la zone occupée située à la frontière libano-palestinienne. Cette opération sans précédent, compte tenu

de son ampleur, continue d'occuper le devant de la scène internationale, surtout après la publication de la résolution No 799 du Conseil de sécurité, qui exige d'Israël qu'il garantisse le retour immédiat et en toute sécurité de tous les expulsés, et qui réaffirme que la quatrième Convention de Genève de 1949 s'applique à tous les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem.

En réponse aux protestations de plus en plus vives des Palestiniens, les autorités militaires ont renforcé les mesures répressives et décrété un couvre-feu total. Par ailleurs, les forces d'occupation ont effectué un très grand nombre de perquisitions dans les domiciles de citoyens arabes et dans les mosquées de la bande de Gaza pour essayer de retrouver des personnes "recherchées". Elles ont battu les occupants arabes des maisons qu'elles ont visitées, détruit les meubles et arrêté plus de 2 200 personnes, notamment celles qu'elles soupçonnaient d'appartenir à des mouvements islamiques.

Au cours de la période considérée, les forces d'occupation, qui étaient à la poursuite de personnes "recherchées", ont bombardé cinq maisons palestiniennes à l'aide de missiles antichar, les rendant impropres à l'habitation. Elles ont également utilisé des missiles pour pilonner une maison dans laquelle se trouvait une de ces personnes, brûlant la maison et ses occupants.

D'après les sources israéliennes, le commandement de l'armée a modifié les ordres relatifs à l'utilisation des armes à feu dans les territoires occupés, de telle sorte que les soldats peuvent désormais tirer sur tous les manifestants sans exception et sans sommation. En ce qui concerne les ordres relatifs à l'arrestation des suspects, ils ont été carrément supprimés. D'après les nouvelles directives, il faut s'empresse de tirer, en visant tout particulièrement la partie supérieure du corps, en vue de tuer et non de blesser. A cet égard, les organismes qui s'occupent des droits de l'homme ont pris note de l'augmentation du nombre des martyrs abattus par les francs-tireurs israéliens, lesquels ont fait une dizaine de victimes à Khan Younis.

Les autorités israéliennes continuent de se livrer quotidiennement à des actes d'agression contre les habitants arabes et à usurper leurs terres. Depuis le début de l'occupation à fin 1992, les autorités israéliennes ont confisqué 3 077 364 dounams de terres situées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées. Elles s'efforcent aussi par tous les moyens d'encourager l'implantation de colonies de peuplement et ont mis sur pied des projets visant à inciter les immigrants juifs à s'installer dans les 186 colonies existant en Cisjordanie et dans les 20 autres de la bande de Gaza.

En ce qui concerne la violation des libertés et des droits de l'homme de la population, les autorités israéliennes ont continué de pratiquer leur politique inhumaine et d'infliger des peines individuelles et collectives. Les tribunaux militaires ont, par exemple, condamné 198 habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza à des peines de prison allant de quelques mois à plusieurs années, assorties d'amendes. Ces autorités ont également ordonné l'internement administratif de 11 personnes pour des périodes de cinq à six mois, démoli 16 maisons, tué 24 citoyens palestiniens et blessé des centaines d'autres.

On trouvera ci-après le détail de ces agressions, telles qu'elles ont été relatées dans la presse et les organes d'information en arabe et en hébreu.

I. Confiscation de terres et activités de colonisation

Le Comité chargé des questions concernant les terres de la Société d'études arabes à Jérusalem a publié un bulletin statistique portant sur les opérations d'agrandissement entreprises dans plusieurs colonies des territoires occupés. Ce document révèle que, depuis le début de 1992, 16 245 dounams de terres ont été consacrés à l'agrandissement de 35 colonies, bien qu'Yitzhak Rabin ait promis, dans son programme électoral, de geler les activités de colonisation. Il existe cependant des preuves que le gouvernement Rabin poursuit l'agrandissement des colonies existantes, en empiétant sur les terres palestiniennes. Le bulletin indique par ailleurs que, depuis la tenue de la Conférence de Madrid en 1991, cinq colonies ont été construites sur 2 857 dounams de terres. (Al-Uсбу' al-Jadid, 20 décembre 1992)

Contrairement aux engagements pris par le chef du Gouvernement israélien, Yitzhak Rabin, il a été décidé de continuer d'apporter une aide financière aux 16 colonies de la bande de Gaza, aux colonies de la zone de Gush Etzion, à la colonie d'Efrat et à cinq autres colonies situées au sud d'Hébron. (Al-Quds, 3 décembre 1992)

Au cours de la période à l'examen, la Commission des finances de la Knesset a approuvé le projet de budget de l'Etat pour 1993, qui consacre 100 millions de shekels aux groupements de colonies situés au Golan, près de la rive du Jourdain, en Cisjordanie et à Gush Katif dans la bande de Gaza. (Al-Fajr, 28 décembre 1992)

II. Atteintes à la personne et aux biens de citoyens arabes

Au cours du mois de décembre 1992, les forces d'occupation ont effectué des descentes dans de nombreuses maisons, sous prétexte qu'elles étaient à la poursuite de personnes "recherchées". Ces descentes, qui ont généralement lieu à des heures avancées de la nuit, s'accompagnent de matraquages, d'humiliations et de démolition de meubles. Il arrive souvent que les jeunes gens, et les citoyens arabes en général, soient convoqués et laissés pendant de longues heures en plein air, malgré des températures extrêmement basses, et il arrive également qu'ils soient interrogés ou qu'on leur confisque leurs cartes d'identité.

On trouvera ci-après des détails concernant certaines des agressions de ce type dont ont été victimes les Arabes dans leur personne, leurs biens et leurs terres.

- Les forces d'occupation ont bouclé le camp d'Am'ari, ont effectué de nombreuses perquisitions dans les maisons et ont passé à tabac des citoyens arabes. (Al-Fajr, 3 décembre 1992)
- Des soldats des forces d'occupation ont ouvert le feu sur 10 jeunes gens dans le camp de Jabalia, leur infligeant des blessures graves ou légères. (Al-Sha'b, 5 décembre 1992)

- Des gardes frontière ont fait irruption dans l'école préparatoire Mostafa Hafez, située dans le camp de Khan Younis, et ont tiré sur les élèves et les enseignants. (Al-Ittihad, 6 décembre 1992)
- Une patrouille israélienne a envahi le village de Jalama et a passé à tabac les jeunes gens qui s'y trouvaient. (Al-Ittihad, 6 décembre 1992)
- Des colons juifs ont ouvert le feu sur des jeunes gens dans le camp de Jalazone. (Al-Fajr, 7 décembre 1992)
- Lors d'une descente dans le village de Burquin, des soldats de l'armée israélienne ont violé de nombreux domiciles et battu leurs occupants. (Al-Fajr, 7 décembre 1992)
- Dans la ville de Gaza, des soldats des forces d'occupation ont interrompu une procession populaire et blessé plusieurs citoyens arabes. (Al-Ittihad, 8 décembre 1992)
- Les forces israéliennes ont fait irruption dans l'école de garçons de Turmus'Aiya (Ramallah). (Al-Sha'b, 9 décembre 1992)
- Les forces d'occupation ont envahi l'école secondaire de Sa'diya à Qalqiliya et ont lancé des bombes lacrymogènes pour faire sortir les élèves de leurs classes. (Al-Sha'b, 9 décembre 1992)
- Un colon juif a ouvert le feu dans la salle des professeurs de l'école préparatoire de garçons de Jalazone. (Al-Sha'b, 11 décembre 1992)
- Des forces de l'armée israélienne ont envahi le camp de Khan Younis et ont rassemblé tous ses habitants sur la place du camp après les avoir obligés à quitter leur domicile. (Al-Quds, 12 décembre 1992)
- Des soldats des forces d'occupation ont ouvert le feu sur des citoyens de la bande de Gaza, blessant 30 personnes dans le camp de Jabaliya, 33 dans la ville de Gaza, 15 dans les villes de Rafah et de Khan Younis et 15 dans les camps situés dans la partie centrale de la bande. (Al-Quds, 13 décembre 1992)
- Un groupe de colons habitant dans le quartier juif d'Hébron a lancé une attaque sur le marché des fruits et légumes et a agressé les commerçants arabes qui s'y trouvaient. (Al-Quds, 14 décembre 1992)
- Les autorités militaires ont fermé la mosquée Abbas située dans le quartier de Rimal (Gaza). (Al-Quds, 15 décembre 1992)
- Les autorités israéliennes ont interdit aux citoyens arabes de doubler les véhicules militaires dans les rues des zones occupées, une fois la nuit tombée. (Al-Quds, 15 décembre 1992)
- Les autorités militaires ont fait une descente dans la mosquée d'Amri el-Kébir dans la ville de Gaza et ont fouillé toute la mosquée. (Al-Quds, 15 décembre 1992)

- Un véhicule militaire a écrasé une femme et son enfant dans la ville de Naplouse, leur infligeant des blessures diverses. (Al-Ittihad, 15 décembre 1992)
- Le 16 décembre 1992, les autorités israéliennes ont interdit aux habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza de quitter les territoires en empruntant l'un des deux ponts. (Al-Nahar, 16 décembre 1992)
- Les forces d'occupation, qui étaient sur la piste d'une personne recherchée, ont mis le feu à la maison d'un habitant de la ville de Naplouse et y ont lancé des grenades incapacitantes, brûlant entièrement la maison. (Al-Quds, 17 décembre 1992)
- Les autorités israéliennes ont fermé la mosquée Amud, située dans la ville de Naplouse, pour une durée d'un mois. (Al-Quds, 19 décembre 1992)
- Les autorités israéliennes ont interdit aux hommes de moins de 40 ans de se rendre à la mosquée Al-Aqsa pour y prier. (Al-Nahar, 19 décembre 1992)
- Des forces de l'armée israélienne ont fait irruption dans la mosquée Rahma à Khan Younis et y ont tiré des coups de feu, blessant 19 jeunes gens. (Al-Ittihad, 21 décembre 1992)
- Des dizaines de soldats ont fait irruption dans l'école Salah ed-Din, située dans la ville de Dura (Hébron), ont battu les élèves et leur ont tiré dessus, blessant deux d'entre eux. (Al-Quds, 26 décembre 1992)
- Un grand nombre de gardes frontière ont envahi le camp de Jénin, ont roué de coups tous les habitants du camp et les ont obligés à s'asseoir dans les cours sous la pluie et par un froid glacial. (Al-Ittihad, 29 décembre 1992)

Atteintes à la propriété des terres

Les autorités israéliennes portent atteinte à la propriété des terres arabes en usant des moyens les plus odieux. Les soldats, par exemple, utilisent des bulldozers pour dévaster les terres situées à proximité des routes principales et de celles qui desservent les colonies pour protéger les voitures israéliennes. De leur côté, les colons arrachent les arbres chargés de fruits qui se trouvent près des colonies. Pendant la saison de la cueillette, ils empêchent les citoyens arabes désireux de cueillir les fruits de s'approcher de leurs terres, en les menaçant de leurs armes, leur but étant d'infliger les plus grosses pertes à l'économie palestinienne et d'obliger les Arabes à abandonner leurs terres. On trouvera ci-après un bref aperçu de certaines de ces exactions :

- Des colons ont arraché plusieurs oliviers dans le village de Deir es-Sim'an (Naplouse). (Al-Ittihad, 13 décembre 1992)
- Des colons de la colonie de Tapuah ont arraché 15 amandiers et oliviers dans le village de Yasuf (Naplouse). (Al-Nahar, 31 décembre 1992)

III. Pratiques israéliennes constituant des violations des droits de l'homme dans les territoires occupés

1. Arrestations

a) Arrestations collectives

Les forces d'occupation ont, sur ordre du chef du gouvernement, Yitzhak Rabin, mené de vastes opérations d'arrestations qui ont touché des milliers de Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées. On estime à plus de 2 000 le nombre de Palestiniens arrêtés en l'espace de quelques jours.

Des exemples d'arrestations collectives ayant eu lieu en décembre 1992 sont donnés ci-après :

<u>Incident</u>	<u>Source de l'information</u>
Trois jeunes gens du village de Qaffin (Tulkarem) ont été arrêtés	<u>Al-Ittihad</u> , 4 décembre
Cinq citoyens arabes ont été arrêtés dans le village de Burqin	<u>Al-Ittihad</u> , 6 décembre
Trois citoyens arabes ont été arrêtés dans la ville de Bira	<u>Al-Ittihad</u> , 7 décembre
Trente-cinq citoyens arabes du village de Bani Na'im ont été arrêtés	<u>Al-Ittihad</u> , 8 décembre
Quatre jeunes gens ont été arrêtés dans le village d'Arraba	<u>Al-Ittihad</u> , 8 décembre
Plusieurs citoyens arabes ont été arrêtés à Qalqiliya	<u>Al-Ittihad</u> , 10 décembre
Trois jeunes gens de la ville de Naplouse ont été arrêtés	<u>Al-Ittihad</u> , 10 décembre
Cinq jeunes gens ont été arrêtés dans la ville de Rafah	<u>Al-Quds</u> , 11 décembre
Douze citoyens arabes ont été arrêtés dans la bande de Gaza	<u>Al-Quds</u> , 11 décembre
Soixante personnes ont été arrêtées à Qalqiliya	<u>Al-Ittihad</u> , 14 décembre
Cinq citoyens arabes ont été arrêtés à Ramallah	<u>Al-Ittihad</u> , 14 décembre

Dix citoyens arabes ont été arrêtés
dans le village d'Anza

Al-Ittihad, 14 décembre

Soixante-dix personnes ont été arrêtées
dans le camp de Shu'fat

Al-Quds, 26 décembre

Trois jeunes gens ont été arrêtés
dans le camp de Balata

Al-Quds, 26 décembre

Mille six-cent citoyens arabes de la
Cisjordanie et de la bande de Gaza
ont été arrêtés

Al-Quds, 27 décembre

b) Internement administratif

Selon des sources militaires israéliennes, 223 Palestiniens étaient placés en internement administratif en 1992, soit 3 % de l'ensemble des prisonniers.

Le Centre du droit et de la loi de Gaza a cependant indiqué que le nombre de Palestiniens qui ont été placés en internement administratif en décembre 1992 était largement supérieur à celui qui a été récemment publié dans la presse.

Selon le Centre, le nombre de personnes placées en internement administratif a grimpé à 570 en décembre, ce qui correspond à plus de 300 cas supplémentaires par rapport aux dernières statistiques, qui remontent à novembre 1992 et qui font état de 260 cas de ce genre. Le Centre a par ailleurs publié une liste de 53 noms appartenant à des personnes qui ont été placées en internement administratif pour une durée variant entre deux et six mois, et qui ont été arrêtées les 14 et 15 décembre 1992 dans la bande de Gaza. (Al-Quds, 4 janvier 1993)

Au cours de la période considérée, les autorités israéliennes ont placé 11 citoyens arabes en internement administratif pour des périodes allant d'un mois à un an, cette dernière peine pouvant être reconduite (selon les informations parues dans le quotidien Al-Quds, du 2 au 31 décembre 1992).

c) Condamnation de citoyens arabes

En décembre 1992, 198 citoyens palestiniens ont comparu devant les tribunaux militaires israéliens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ils ont été condamnés à des peines variant entre sept et 12 mois de prison ferme, plus le double de cette durée avec sursis, et plusieurs années de prison ferme (Source : Al-Qud, du 2 au 31 décembre 1992). Ces tribunaux ont également condamné trois Palestiniens à la prison à vie. Ces peines de prison étaient assorties d'une amende d'un montant moyen de 1 000 shekels israéliens, ce qui porte le montant total des amendes infligées à 112 350 shekels, soit près de 40 854 dollars des Etats-Unis.

d) Conditions de détention et mauvais traitements infligés aux détenus

Les informations concernant la prison d'Hébron font état de la détérioration des conditions de détention, et ce en dépit des promesses faites par l'Administration des prisons pour arrêter la grève générale organisée par les détenus palestiniens en octobre dernier et qui a duré 17 jours. Les prisonniers détenus dans la prison d'Hébron avaient notamment entamé une grève de la faim et refusé de rencontrer leurs familles, en guise de protestation.

Les détenus souffrent en raison de l'attitude de l'administration pénitentiaire, qui rejette toutes les demandes concernant l'amélioration de la nourriture et le chauffage des locaux formulées par les prisonniers.

D'un autre côté, les avocats qui travaillent dans les tribunaux militaires dans les territoires occupés attirent l'attention sur la politique des sanctions appliquée à l'égard des participants à l'intifada, et qui consiste à sanctionner l'utilisation d'armes ou la participation au soulèvement de peines d'au moins 18 mois de prison ferme, assorties d'amendes et de peines de prison avec sursis.

2. Restrictions à la liberté de circuler et de voyager

Les autorités d'occupation ont soumis la bande de Gaza à un blocus militaire total pendant 15 jours consécutifs, et les villes et les camps de la Cisjordanie ont été soumis au même régime pendant dix jours.

Le couvre-feu a été décrété au début du mois dans les camps et les villages de Rafah et Khan Younis, ainsi que dans les camps de Bureij, Nuseirat, Shati' et Jabaliya, les villages de Beit Hanun et Beit Lahiya et le quartier de Sheikh Radwan. A la fin du mois, à l'occasion de l'anniversaire du mouvement Fatah, le couvre-feu a été imposé dans l'ensemble de la bande de Gaza.

En Cisjordanie, Qalqiliya a été déclarée zone militaire interdite, et des barrages militaires ont été dressés aux entrées de la ville. Naplouse a également été déclarée zone militaire interdite, et le couvre-feu a été maintenu pendant plusieurs jours dans les villes, les villages et les camps de la Cisjordanie.

3. Démolition d'habitations

A Deir el-Balah, les forces d'occupation ont utilisé des missiles antichar pour détruire une maison qu'elles soupçonnaient d'abriter des personnes "recherchées". La maison a entièrement brûlé. (Al-Quds, 13 décembre 1992)

A Khan Younis, les forces d'occupation ont pilonné plusieurs maisons à l'aide de missiles, provoquant des dégâts considérables. Après s'être déployés dans cette zone, les soldats ont rassemblé la population sur une place éloignée, puis ont lancé des missiles sur les maisons des personnes suivantes : Saleh Moussa Jabbour, Ziyad Moussa Jabbour, Fathi Jabbour, Salah Jabbour, Shaker Jabbour, Hamada Jabbour.

On trouvera ci-après une liste des noms des personnes dont les maisons ont été détruites en décembre 1992, ainsi que l'indication du lieu où se trouvait la maison et la raison de la démolition :

Nom du propriétaire de la maison	Lieu	Raison de la démolition	Source de l'information
1. Azmi Abdul-Jawad Us'eid	Jérusalem	Pas de permis de construire	<u>Al-Fajr</u> , 3 décembre
2. Talal Mithqal Ali Taha	Biddiya	Pas de permis de construire	<u>Al-Quds</u> , 4 décembre
3. Ibrahim al-Dahdur	Jiftlik	Pas de permis de construire	<u>Al-Quds</u> , 4 décembre
4. Abdullah Mahmoud Abul Sheikh	Ubeidiya	Pas de permis de construire	<u>Al-Nahar</u> , 4 décembre
5. Youssuf Khalil Ahmad al-Zir	Harmala (Bethléem)	Pas de permis de construire	<u>Al-Quds</u> , 5 décembre
6. Samir Mazyad Salih al-Sheikh	Azzun	Pas de permis de construire	<u>Al-Quds</u> , 6 décembre
7. Aziz Musa Barahima	Anza	Raisons de sécurité	<u>Al-Ittihad</u> , 13 décembre
8. Ibrahim Musa Armin	Shu'fat	Pas de permis de construire	<u>Al-Quds</u> , 14 décembre
9. Ayish Youssuf Uthman	Illar	Pas de permis de construire	<u>Al-Quds</u> , 23 décembre
10. Abdullah Ali Abu Hafiza	Illar	Pas de permis de construire	<u>Al-Quds</u> , 23 décembre

Ces incidents portent à 16 le nombre de maisons détruites par les bulldozers de l'armée israélienne en décembre 1992.

Les autorités israéliennes ont également muré les maisons des deux citoyens palestiniens suivants :

<u>Nom</u>	<u>Lieu</u>	<u>Source de l'information</u>
Abdullah Hassan Mustafa	Beit Inan (Ramallah)	<u>Al-Fajr</u> , 22 décembre
Abdul Hamid Awda Arfan	Kafr Ain (Ramallah)	<u>Al-Quds</u> , 23 décembre

4. Martyrs

Le rapport annuel du Centre israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés révèle qu'il y a eu une augmentation du nombre de martyrs palestiniens tombés sous les balles israéliennes. Les forces israéliennes ont, par exemple, abattu six citoyens palestiniens à Khan Younis en un seul jour et blessé grièvement 30 autres personnes après leur avoir tiré dessus.

Les autorités israéliennes ont commis ce massacre à Khan Younis dans le seul but de tuer des citoyens arabes. De leur côté, les sources de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont décrit l'incident en ces termes : "les soldats se sont mêlés aux citoyens arabes en adoptant une attitude provocatrice, puis leur ont donné cinq minutes pour rentrer chez eux. Passé ce délai, ils ont immédiatement commencé à tirer de tous les côtés dans le but de tuer. Cette fusillade a fait plusieurs victimes, dont une fillette qui se tenait à la porte de son domicile, deux frères qui se trouvaient au balcon de leur maison et une troisième personne qui est décédée dans une ambulance. D'après des responsables des différents hôpitaux, plus de 40 personnes ont été touchées à la tête, à la poitrine et au ventre par suite de ces coups de feu tirés à l'aveuglette". (Al-Ittihad, 20 décembre 1992)

Au sujet du meurtre du jeune Amjad Abdel-Razzaq, le journaliste Tell Edmon a écrit dans le quotidien Davar : "Il est facile de tuer un enfant arabe. Les soldats de l'armée israélienne n'ont-ils pas, depuis le début de l'intifada, tué 186 enfants dont les plus âgés n'avaient pas plus de 16 ans ? Et pourtant, aucun d'entre eux n'était armé, et ils ne pouvaient donc pas menacer la vie des soldats ... D'après le cousin d'Amjad, ce dernier n'était même pas en train de lancer des pierres lorsqu'on lui a tiré dessus à une distance de 15 mètres. Par ailleurs, l'enquête menée par l'armée a démontré que l'officier n'avait pas suivi les consignes, et qu'il aurait pu maîtriser des enfants qui lançaient les pierres sans utiliser son arme". (Al-Dustur, 15 décembre 1992)

Au cours du mois de décembre 1992, 24 Palestiniens sont tombés sous les balles de l'armée israélienne et de ses unités spéciales, ce qui porte à 1 341 le nombre de martyrs de l'intifada depuis son déclenchement en 1987.

On trouvera ci-après les noms des personnes qui ont été abattues en décembre 1992 :

	Nom du martyr	Age	Lieu de résidence	Cause du décès	Source de l'information
1.	Amer Youssuf Abu Sharkh	12	Gaza	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 2 décembre
2.	Khalid Mahmoud al-Ustadh	21	Gaza	Mort des suites de ses blessures	<u>Al-Quds</u> , 3 décembre

3.	Abdul-Rahman Ribhi Mansour	16	Camp de Balata	Déflagration d'une charge explosive	<u>Al-Quds</u> , 4 décembre
4.	Isam Mustafa Barbakh	16	Khan Younis	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 9 décembre
5.	Hazim Ahmad al-Zabbun	17	Beit Sahur	Mort des suites de ses blessures	<u>Al-Quds</u> , 9 décembre
6.	Salih Murtadha Freihah	15	Yamun	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 10 décembre
7.	Nagi Sulaiman Abdul-Naja	15	Rafah	Tir de soldat	<u>Al-Fajr</u> , 10 décembre
8.	Isam Aziz Musa Barahima	24	Anza	Affrontement armé	<u>Al-Quds</u> , 12 décembre
9.	Ammar Faiz Shakir Sidr	17	Hébron	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 12 décembre
10.	Khalid Muhammad al-Askari	27	Camp de Jabalia	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 13 décembre
11.	Hassan Khadour	24	Bani Na'im	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 13 décembre
12.	Shaaban Abdul-Fattah Abu Iyada	22	Camp de Nuseirat	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 14 décembre
13.	Rizq Salah al-Fara	22	Khan Younis	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 20 décembre
14.	Wa'il Muhammad al-Qaisi	20	Khan Younis	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 20 décembre
15.	Rana Tharwat Abu Tair	9	Khan Younis	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 20 décembre
16.	Naji Shaaban al-Najjar	22	Khan Younis	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 20 décembre
17.	Adil Muhammad Abu Hadayid	23	Khan Younis	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 20 décembre
18.	Maher Umran	30	Khan Younis	Tir de soldat	<u>Al-Quds</u> , 20 décembre
19.	Umar Said Ali Banat	19	Camp d'Arroub	Tir de soldat	<u>Al-Ittihad</u> , 20 décembre

20. Amin Subhi 11 Khan Younis Tué par balles Al-Quds, 22 décembre
Abu Amer
21. Muhammad Salim 17 Khan Younis Mort des suites Al-Quds, 22 décembre
Muslim Abu Musa de ses blessures
22. Muhammad Khamis 30 Khan Younis Tir de soldat Al-Quds, 24 décembre
Abidin
23. Ismail Khamis 27 Khan Younis Tir de soldat Al-Quds, 24 décembre
Abidin
24. Muhammad Za'tar 15 Camp de Shati' Tir de soldat Al-Quds, 27 décembre

5. Violations concernant les établissements d'enseignement

Les forces israéliennes ont dressé des barrages militaires à toutes les entrées de l'Université de Bethléem et ont interdit l'entrée des voitures dans l'enceinte universitaire. Elles ont également empêché les étudiants de la bande de Gaza d'y suivre leurs cours, sous prétexte qu'ils n'avaient pas obtenu d'autorisation leur permettant d'entrer en Cisjordanie.

On trouvera ci-après une liste des noms des écoles qui ont été fermées en décembre 1992 :

Nom de l'établissement	Lieu	Durée de la fermeture	Source de l'information
Ecole secondaire Malik el-Ghazi	Biddu	un jour	<u>Al-Fajr</u> , 11 décembre
Ecole secondaire de garçons de Sa'diya	Qalqiliya	10 décembre au 25 décembre. La période de fermeture a été prolongée jusqu'à la fin du premier semestre.	<u>Al-Quds</u> , 12 décembre